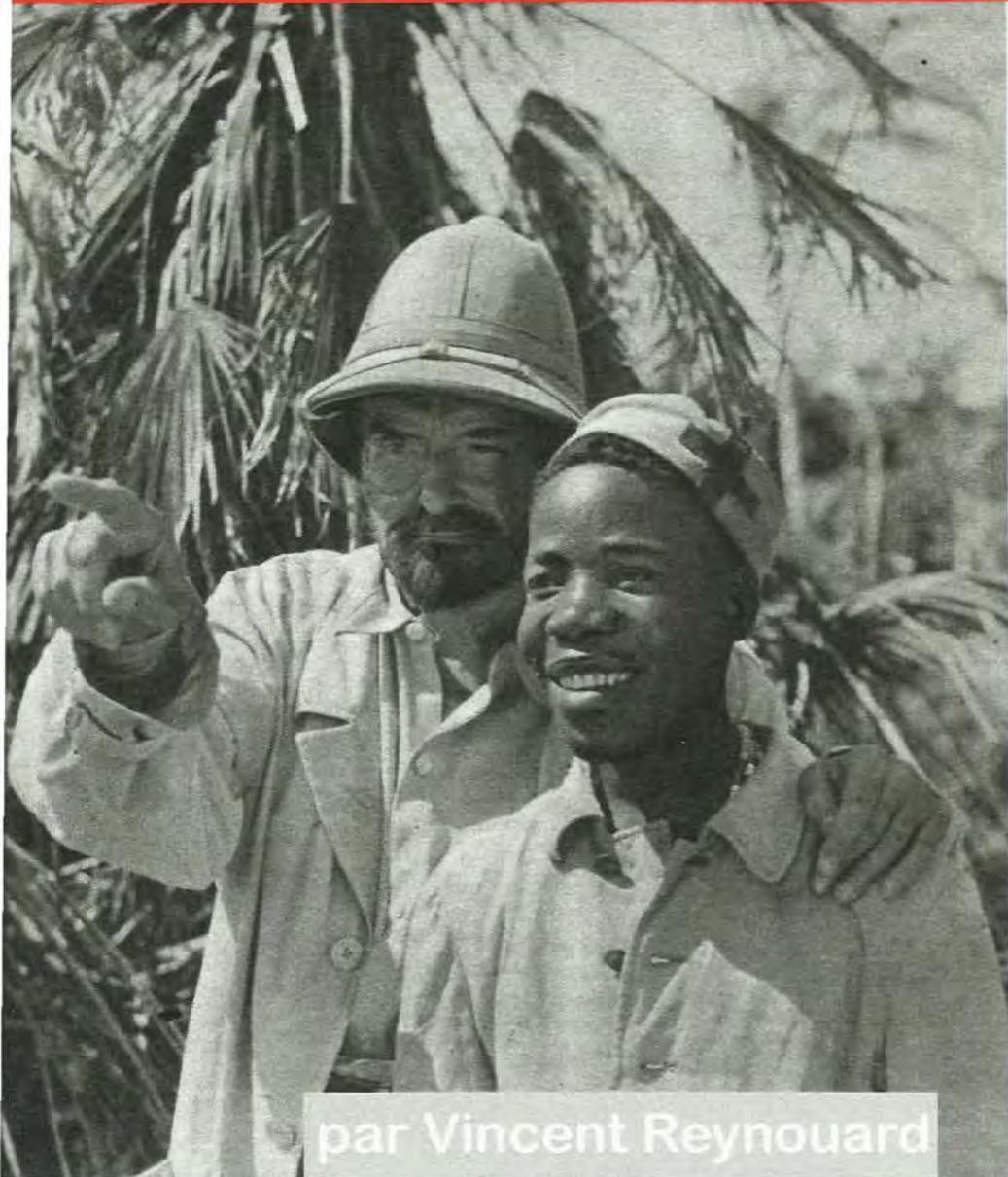


## PLAIDOYER POUR LE RACISME



par Vincent Reynouard

## Un catholique « traditionaliste » défend le racisme

### Faite de grands voyages

est un des plus vifs désirs que nous possédions dès notre plus tendre enfance. Nous nous sentons constamment attirés par une sorte de puissance magique vers les pays lointains. — Les beautés de ce monde, la différence entre les peuples et leurs mœurs, le charme de l'inconnu nous attirent. — Comme il est intéressant, par exemple, de comparer la position sociale qu'occupe la femme chez les différents peuples. Il y a des tribus chez lesquelles on retrouve encore des restes de l'ancien droit maternel; certaines, d'un autre côté, chez lesquelles la femme doit elle-même aller à la recherche de l'homme qu'elle épousera. Chez d'autres peuples, la femme est encore un objet de vente et d'échange. Les cérémonies nuptiales, les droits et les obligations avant et après le mariage chez les divers peuples sont d'une telle différence qu'il est intéressant de les connaître et de les comparer. Le nouvel ouvrage qui vient de paraître



### GROSSE VOLKERKUNDE

du célèbre explorateur Dr. Hugo A. Bernatzik nous montre la vie et les caractéristiques ethnographiques actuelles des peuples étrangers. Il nous fait voir la beauté naturelle de certaines négresses de grande taille, les formes mignonnes des Chinoises, les corps admirables des danseuses de temples hindous et les beautés de l'Océan Pacifique; il nous donne l'occasion de jeter un coup d'œil dans la vie intime régnant sous les tentes arabes, dans les maisons de dégustation de thé au Japon et dans les cases d'argile en Afrique.

**Cet ouvrage contient plus de 550 photographies, en partie de la grandeur d'une page entière**  
L'ouvrage est publié seulement en langue allemande

Il est en trois volumes du format 19 x 27,5 cm. Reliure toile.

L'ouvrage complet **48,- RM. 25% de rabais**

vous seront accordés en cas de paiement en monnaie étrangère ou Reichsmark libre, également en cas de paiement par voie de clearing. Cette réduction n'est pas applicable en cas de paiement en billets de banque allemands, ordres de paiement d'avoirs bloqués et timbres-poste.

Nous livrons de suite les 3 volumes avec facilités de paiement et sans la moindre majoration. Verse-**ments mensuels de 4,80 RM**

**Importation exempte de droits dans tous les pays.**  
Virements possibles partout

Vous avez le droit de nous retourner l'ouvrage  
selon les 5 jours en cas de non-acceptation.

Ci-dessus : publicité parue dans la revue allemande *Der Adler* le 25 février 1941  
Page de couverture : photo extraite du film allemand *Germanin* sorti sur les écrans en 1942 et vantant les mérites d'un savant allemand qui sauva des Noirs en trouvant un remède à la maladie du sommeil..

Dans cette brochure, Vincent Reynouard fait le point sur le racisme dans le III<sup>ème</sup> Reich. Il démontre en outre que le racisme bien compris (à ne pas confondre avec le matérialisme biologique) n'est pas en désaccord avec la doctrine catholique.

B91

Prix : 5 €

**Vincent Reynouard**

**PLAIDOYER  
POUR  
LE RACISME**

*Les Mémoires au Bois Dormant*

Bâle (Suisse)  
Mai 2009

**A** fin de « démontrer » que le racisme serait opposé à la doctrine catholique, on cite souvent *Mit brennender Sorge*. Selon mon habitude, je ne fuirai pas la discussion, bien au contraire, à condition toutefois qu'elle repose sur des éléments précis.

◆ **AUCUNE CONDAMNATION DE PRINCIPE**

■ ***Ce que dit Mit brennender Sorge***

Qu'a donc écrit le futur Pie XII dans cette encyclique ?  
Voici (je souligne) :

Quiconque prend la race ou le peuple ou l'Etat ou la forme de l'Etat, ou les dépositaires du pouvoir, ou toute autre valeur fondamentale de la communauté humaine — **toutes choses qui tiennent dans l'ordre terrestre une place nécessaire et honorable** — quiconque prend ces notions pour les retirer de cette échelle des valeurs, même religieuses, et les divinise par un culte idolâtrique, celui-là renverse et fausse l'ordre des choses créé et ordonné par Dieu : celui-là est loin de la vraie foi en Dieu et d'une conception de la vie répondant à cette foi [...]. **Nul ne songe, certes, à barrer la route qui doit conduire la jeunesse allemande à la constitution d'une vraie communauté ethnique**, dans le noble amour de la liberté, l'inviolable fidélité à la patrie. Ce contre quoi Nous Nous élevons, et Nous devons Nous élever, c'est l'antagonisme volontairement et systéma-

tiquement suscité entre ces préoccupations d'éducation nationale et celles du devoir religieux. Voilà pourquoi Nous criions à cette jeunesse : Chantez vos hymnes à la liberté, mais n'oubliez pas pour autant la liberté des enfants de Dieu !

Les deux formules soulignées sont capitales : « *toutes choses [comprenez, comme le contexte l'indique : la race, la nation, le peuple, l'Etat] qui tiennent dans l'ordre terrestre une place nécessaire et honorable* » et « *nul ne songe, certes, à barrer la route qui doit conduire la jeunesse allemande à la constitution d'une vraie communauté ethnique* ». Les « oublier » permet de prétendre qu'avec *Mit brennender Sorge*, l'Église catholique aurait condamné le fascisme et le national-socialisme dans leur principe même, tout comme elle avait condamné le communisme ou le socialisme. Mais c'est parfaitement faux : une mise en garde n'est nullement une condamnation de principe. Les régimes organicistes ne furent nullement déclarés « *intrinsèquement pervers* » comme le fut le communisme dans l'encyclique *Divini Redemptoris* en 1937.

#### ■ **Un article capital de 1933**

Dès 1931, d'ailleurs, l'organe de presse du Vatican, l'*Osservatore Romano*, avait clairement rappelé qu'il n'existait aucune condamnation générale de l'hitlérisme et que l'Église permettait à ses fidèles de collaborer avec les nationaux-socialistes. Dans un article très important, on lisait :

La déclaration de l'épiscopat ne contient ni une défense de collaboration politique avec le national-socialisme, ni une défense de collaboration avec la social-démocratie ou avec les partis libéraux. Au contraire, la déclaration établit explicitement et énergiquement que la condamnation religieuse porte uniquement sur

certaines maximes de politique culturelle (c'est-à-dire ce qui touche à la foi et aux mœurs) et non aux principes de politique d'État (c'est-à-dire purement politique et ne touchant pas à la foi et à la morale) du national-socialisme. Cette déclaration s'applique également à la social-démocratie et aux partis libéraux. Aussi les programmes de ces partis sont-ils à rejeter du point de vue religieux seulement, dans la mesure où ils touchent à la foi et à la morale, s'ils soutiennent dans ce domaine des principes qui sont inconciliables avec la doctrine catholique. En aucun cas la condamnation de certains principes d'un programme n'entraîne en soi la condamnation générale de toute la politique du parti mis en cause ; elle n'entraîne pas une telle condamnation générale, parce qu'en fait l'Église ne prend pas position contre l'attitude purement politique des partis. Par conséquent, la condamnation de quelques principes de politique culturelle en particulier et les règles de conduite pastorale ne signifient aucune défense de la part de l'Église de collaborer en politique avec les partis frappés d'une telle condamnation\*.

Voilà pourquoi lorsque, le 13 avril 1933, le vice-chancelier allemand Franz von Papen vint au Vatican comme envoyé d'A. Hitler, il reçut la sainte communion de la main du pape Pie XI lui-même\*\*. A supposer que le national-socialisme ait reçu une condamnation de principe (comme le communisme, le socialisme ou la franc-maçonnerie) avec interdiction de toute collaboration, jamais F. von Papen n'aurait pu communier...

#### ■ **Un sermon important de juillet 1933**

Je rappelle également qu'après la signature du Concordat entre l'Allemagne et le Vatican (20 juillet 1933), le P. Marianus Vetter prononça un sermon radio-diffusé dans lequel il félicita :

\* Cité par la *Documentation catholique*, 21 mars 1931, col. 760.

\*\* Voy. la *Documentation catholique*, 7 oct. 1933, col. 468-9, note 3.

le Führer du grand mouvement populaire allemand, l'homme qui a un sentiment de sa responsabilité devant Dieu, qui veut sincèrement le bien du peuple allemand selon la volonté créatrice de Dieu [*Ibid.*, col. 494].

L'homme d'Église ajoutait :

Un deuxième fait caractérise l'esprit de cette œuvre concordataire. Cet esprit s'appuie sur une volonté explicite de paix et d'amitié. Cette œuvre n'est pas un compromis, mais un concordat. Ce n'est pas un compromis où deux adversaires inconciliables s'entendent par traité sur une délimitation provisoire, mais une œuvre de concorde pour collaborer amicalement au bien de notre peuple allemand [*Id.*].

#### ■ **Le sens de *Mit brennender Sorge***

Qui, face à de tels faits, oserait encore prétendre que l'Église avait condamné le national-socialisme dans son principe même ? Ceux qui invoquent *Mit brennender Sorge* feraient bien de la lire soigneusement. Ils découvriraient que loin de mettre toute forme de racisme et de nationalisme hors-la-loi, l'Encyclique, en tant qu'elle émane d'un pape, déclare au contraire que le souci, « nécessaire et honorable », de l'intégrité de la race, de la grandeur d'une nation, de la puissance d'un Etat, et d'intégrité d'une communauté ethnique, sont expressives de la doctrine catholique, à tout le moins en parfaite conformité avec elle.

#### ◆ **A. DE GOBINEAU, LE RACISTE CATHOLIQUE**

##### ■ **A. de Gobineau soumis à l'Église**

On oublie trop souvent que l'auteur présenté comme l'un des principaux théoriciens du racisme moderne, le

Comte de Gobineau (1816-1882), était un fervent catholique. Dans son *Essai sur l'inégalité des races*, au moment de discuter la thèse selon laquelle certains peuples seraient définitivement inaptes à embrasser le christianisme, il écrit :

Je ne me sens nulle disposition à suivre les partisans de cette idée condamnée par l'Église\*.

Plus loin, il souligne que le plus fort argument scientifique en faveur du monogénisme (thèse selon laquelle toutes les races auraient une origine commune) se trouve dans « *la fécondité des croisements humains* » (*Ibid.*, p. 119). Mais, poursuit-il, cette observation ne sera peut-être pas toujours aussi invincible et :

elle ne suffirait pas à m'arrêter si je ne la voyais appuyée par un autre argument, d'une nature bien différente qui, je l'avoue, me touche davantage : on dit que la Genèse n'admet pas, pour notre espèce, plusieurs origines.

Si le texte est positif, péremptoire, clair, incontestable, il faut baisser la tête : les plus grands doutes doivent céder, la raison n'a qu'à se déclarer imparfaite et vaincue, l'origine de l'humanité est une, et tout ce qui semble démontrer le contraire n'est qu'une apparence à laquelle on ne doit pas s'arrêter. Car mieux vaut laisser l'obscurité s'épaissir sur un point d'érudition que de se hasarder contre une autorité pareille [*Id.*].

Certes, dans la suite, l'auteur démontre que, contrairement aux allégations de certains, le texte biblique ne démontre pas la véracité du monogénisme. Mais ses scrupules confirment ses sentiments profondément catholiques : A. de Gobineau croyait la *Bible* — au moins

\* Voy. A. de Gobineau, *Essai sur l'inégalité des races*, tome I (Firmin-Didot et Cie, Imprimeurs-Éditeurs, Paris, sd), p. 62.

dans ses textes clairs — et restait soumis à l'Église dans ses décisions.

### ■ *Pas d'appel au génocide*

J'ajoute que s'il s'est intéressé à l'inégalité entre les races, ce n'était pas pour justifier la réduction en esclavage, voire l'anéantissement, des peuples dits « inférieurs », mais pour tenter d'expliquer un phénomène qui, dans le milieu de XIX<sup>ème</sup> siècle troublé par les révolutions, inquiétait plus d'un penseur : la chute et la disparition des civilisations. Son *Essai...* commençait ainsi :

La chute des civilisations est le plus frappant et en même temps le plus obscur de tous les phénomènes de l'histoire. En effrayant l'esprit, ce malheur réserve quelque chose de si mystérieux et de si grandiose, que le penseur ne se lasse pas de le considérer, de l'étudier, de tourner autour de son secret [*Ibid.*, p. 1.]

### ■ *A. de Gobineau n'est pas imbu de l'humanité blanche*

Loin, d'ailleurs, de prétendre que la civilisation européenne était supérieure aux autres sur tous les plans, A. de Gobineau affirmait que si ses congénères avaient poussé très loin les sciences et la technique, ils avaient amplement perdu dans d'autres disciplines\*. Ailleurs, il écrivait clairement :

les civilisations étrangères à la nôtre ont pu, de toute évidence, posséder des hommes très supérieurs sous certains rapports à ceux que nous admirons le plus : la civilisation brahmanique, par exemple.

\* *Ibid.*, pp. 103-105 et, surtout, pp. 160-166.

Je partage sans réserve l'avis du savant dont j'expose ici les idées [il s'agit de Guillaume de Humboldt]. Rien n'est plus exact : notre état social européen ne produit ni les meilleurs ni les plus sublimes penseurs, ni les plus grands poètes, ni les plus habiles artistes [*Ibid.*, p. 89].

Tous ceux qui présentent donc A. de Gobineau comme un fanatique imbu de l'humanité blanche, méprisant les autres civilisations et proférant des théories qui appelaient au meurtre se trompent lourdement. Notons d'ailleurs que ni son livre, ni les théories qu'il professait sur les inégalités raciales n'ont été mis à l'index par l'Église.

Huit décennies plus tard, *Mit brennender Sorge* affirmait sans surprise que les aspects organicistes et antidémocratiques du fascisme et du national-socialisme étaient parfaitement compatibles avec l'esprit du christianisme. Ce que l'encyclique condamnait en eux, c'était un reliquat de subjectivisme et d'individualisme (qui constitue par ailleurs comme la matrice de la pensée dite moderne).

### ◆ HITLER A-T-IL PERSÉCUTÉ LES CATHOLIQUES ?

#### ■ *Une prudence nécessaire*

Afin de laisser accroire que national-socialisme et christianisme sont radicalement incompatibles, l'histoire officielle prétend que, sous Hitler, les chrétiens (et plus particulièrement les catholiques) auraient été gravement persécutés *en tant que tels*. A l'appui de cette thèse, on cite des discours, des lois, des circulaires et quelques exemples de prêtres ou d'évêques emprisonnés. Mais comme l'a justement souligné l'*Ami du Clergé* en 1938 :

N'oublions pas [...] ce qui nous arrivait à nous-mêmes, Français, quand, avant la [première] guerre [mondiale], nous avons l'occasion de voyager en Allemagne, à l'époque du combisme. Les prêtres allemands s'imaginaient un clergé de France traqué, réduit à la misère, condamné à un demi-silence dans les églises désertes. Encore maintenant, la situation religieuse de l'Église de France est dépeinte au dehors sous les plus noires couleurs. Et il est certain que nous avons de graves injustices à déplorer à notre égard et que le laïcisme est loin, chez nous, de laisser dormir son agressivité, d'avoir abandonné tous ses bastions, perdu tous ses avantages officiels ! Pourtant, la parfaite logique n'étant pas la loi de la politique, l'Église de France est peut-être moins mal en point que la législation régnante ne tendrait à le faire croire\*.

Cette remarque démontre une nouvelle foi que l'histoire ne s'écrit pas en exhibant quelques discours officiels, quelques circulaires et quelques textes légaux de l'époque, comme si toutes les lois et directives étaient appliquées à la lettre d'un bout à l'autre de la société ! On sait au contraire qu'entre la volonté du législateur et la réalité, un décalage existe, qui peut parfois être très grand... Par conséquent, les études et les témoignages sur le terrain doivent également être pris en compte.

#### ■ *Le témoignage d'un catholique français*

Sur la question religieuse en Allemagne je citerai tout d'abord un ouvrage très hostile au national-socialisme et publié en France en 1938. Son auteur, un Français qui venait de visiter l'Allemagne, écrivait :

Que pense ce peuple que je côtoie, ces hommes que dix siècles de christianisme ont fait des frères ? A-t-on réussi à lui ôter sa foi ? Non. Les théoriciens du paganisme pangermanique semblent avoir échoué, au moins dans leur tentative diabolique de détour-

\* Voy. *l'Ami du Clergé*, 27 octobre 1938, p. 645, col. B.

ner de son Dieu la masse du peuple croyant. Le peuple a suivi en général ses prêtres : il est resté fidèle au christianisme\*.

#### ■ *Le témoignage d'un autre Français*

Citons également Henry Jamet qui, au terme d'un voyage en Allemagne durant l'été 1938, écrivit :

Les églises sont remplies de fidèles, les trains et les gares de prêtres et de religieuses à l'air placide. En Rhénanie, comme en Bavière, j'ai assisté à la messe dans des églises plus garnies d'hommes et de femmes que beaucoup d'églises françaises. A Lindau, mes camarades et moi, nous avons failli rester à la porte d'une église, un beau dimanche, tant elle était bondée et — ironie des choses ! — nous sommes restés debout, pressés entre des militaires de la Reichswehr et des jeunes gens des Jeunesses hitlériennes.

Messieurs les curés montent en chaire ; et ceux que j'ai entendus aimaient l'éloquence (un peu trop à mon gré), car ils prêchaient une demi-heure ou trois quarts d'heure. Sans doute voulaient-ils en donner à leurs ouailles pour leur argent, car n'oublions pas que, dans ce pays de persécution religieuse, les prêtres, comme les pasteurs, sont fonctionnaires et touchent du gouvernement du III<sup>e</sup> Reich un traitement fort coquet.

Evidemment la puissance du clergé n'est plus ce qu'elle était au temps du chancelier Brüning et le parti du Centre est dissous tout comme la Social-Démocratie. Je comprends que ce soit ennuyeux et que beaucoup de membres du clergé en conçoivent une vive amertume, mais de là à prétendre que la religion catholique soit persécutée, il y a un large pas. Quand l'Église fait de la politique électorale, elle subit nécessairement les conséquences bonnes ou mauvaises de cette politique [...].

Je sais qu'il existe [en Allemagne] des difficultés au sujet de l'enseignement religieux à l'école et qu'on parle en Allemagne de laïciser l'école, comme en France ; mais je sais aussi, et j'ai vu, que l'Allemagne est le pays des contradictions, le pays du prag-

\* Voy. Charles Fournet, *Beauté et Tragique de l'Allemagne* (éd. Denoël, 1938).

matisme et non de la logique. En fait, le catholicisme, malgré des difficultés et des frictions avec certains chefs du national-socialisme (pas tous), continue là-bas sa mission divine.

On enseigne l'Évangile, on pratique la morale chrétienne et les églises sont pleines de braves gens qui chantent leurs vieux cantiques. Dans les formations du parti nazi, il y a des catholiques pratiquants (j'en connais), et ils sont à la fois de bons catholiques et admirateurs fidèles d'Hitler, lequel d'ailleurs n'attaque jamais, lui-même, l'Église catholique\*.

### ■ Une doctrine qui a élevé le peuple moralement

En 1941, un prisonnier de guerre français raconta qu'au départ de sa marche vers l'Oflag, les villes françaises devaient nourrir elles-mêmes les colonnes de captifs mais que, « *bien souvent, elles manquaient elle-même de tout* ». Il poursuivait ainsi :

Nos gardiens [allemands] semblaient vouloir s'excuser d'un tel état de choses en partageant avec nous leur propre pain ou leur gourde de café. Cette gentillesse, cette camaraderie envers des ennemis m'ont beaucoup frappé dès l'abord. Je dois, à la vérité, de constater que la doctrine nazie a considérablement élevé le niveau moral individuel. Tous les prisonniers de guerre qui ont déjà connu la captivité en 1914 m'ont confirmé dans cette opinion\*\*.

Nous sommes loin des descriptions données aujourd'hui et censées présenter ce qui se passait en permanence dans toute l'Allemagne hitlérienne, une Allemagne où un Hitler aurait voulu détruire l'Église et extirper toutes les valeurs morales du peuple...

\* Voy. la *Revue Hebdomadaire*, 10 septembre 1938, article intitulé : « La bonne humeur allemande ».

\*\* Voy. Jean Mariat, *Prisonnier en Allemagne* (les Éditions de France, 1941), p. 24.

### ◆ LE RACISME BIEN COMPRIS NE CONTREDIT PAS LA DOCTRINE DE L'ÉGLISE

#### ■ Ce que l'Église condamne dans le racisme

Cela dit, et pour ne pas être accusé d'esquiver le sujet principal, je pose clairement la question : qu'est-ce que l'Église condamne dans le racisme ? Un document capital, mais bien oublié, permet d'y répondre précisément. Il s'agit de la lettre du 13 avril 1938 émanant de la Sacrée Congrégation des Séminaires et des Universités (dont le pape en personne était le Préfet) et adressée à toutes les universités catholiques du monde. Cette missive exprimait huit assertions racistes à « *réfuter, avec solidité et compétence* » :

1° Les races humaines, par leurs caractères naturels et immuables, sont tellement différentes que la plus humble d'entre elles est plus loin de la plus élevée que de l'espèce animale la plus haute [en clair : le nègre est plus proche du singe que de l'homme].

2° Il faut, par tous les moyens, conserver et cultiver la vigueur de la race et la pureté du sang ; tout ce qui conduit à ce résultat est, par le fait même, honnête et permis.

3° C'est du sang, siège du caractère de la race, que toutes les qualités intellectuelles et morales de l'homme dérivent, comme de leur source principale.

4° Le but essentiel de l'éducation est de développer les caractères de la race et d'enflammer les esprits d'un amour brûlant de leur propre race comme du bien suprême.

5° La religion est soumise à la loi de la race et doit lui être adaptée.

6° La source première et la règle suprême de tout l'ordre juridique est l'instinct racial.

7° Il n'existe que le Kosmos, ou l'Univers, être vivant ; toutes les choses, y compris l'homme, ne sont que des formes diverses, s'amplifiant au cours des âges, de l'universel vivant.

8°. Chaque homme n'existe que par l'État et pour l'État. Tout ce qu'il possède de droit dérive uniquement d'une concession de l'État\*.

Notez que la huitième assertion ne concerne pas le racisme en tant que tel, mais plutôt un certain type de totalitarisme. Quoi qu'il en soit, les sept premières dévoilent avec précision ce que l'Église condamne dans le racisme.

### ■ La « race des seigneurs » dans le III<sup>e</sup> Reich

Certes, j'admets sans peine qu'au sein du III<sup>e</sup> Reich, des individus divers aient soutenu une partie, au moins, de ces assertions rejetées au Vatican. Il s'agissait, entre autres, des thuriféraires de la « race des seigneurs ». Mais au sein de ce parti hétéroclite qu'était la NSDAP, ils n'étaient certainement pas majoritaires. Interrogé, à Nuremberg, sur le sens qu'il accordait à l'expression « race des seigneurs », Hermann Göring dit :

Personnellement, je n'y entends rien, car ce mot [qui, en français, devient une expression] vous ne le trouverez dans aucun de mes discours, dans aucun de mes écrits [TMI, IX, 286].

Je n'ai jamais dit que j'estimais qu'une race était supérieure aux autres, mais j'ai insisté sur la différence entre les races [Ibid., p. 688].

Cette position était largement partagée dans les hautes sphères du gouvernement allemand. La meilleure preuve est que les directives officielles concernant la propagande interdisaient le racisme outrancier. A Nuremberg, l'ancien chef du service de la Radio au ministère de la propagande, Hans Fritzsche, déclara nettement :

\* Voy. *L'Ami du Clergé*, 30 juin 1938, pp. 401-2.

Je n'ai jamais propagé ou représenté la théorie de la race des seigneurs. J'ai évité cette expression. Je l'ai strictement interdite à la presse et à la radio allemandes pendant l'époque où je les ai dirigées. Je crois également que la notion de race des seigneurs a joué un rôle plus important dans la propagande anti-nationale-socialiste qu'en Allemagne même. J'ignore qui a inventé cette expression. Elle n'a été publiquement employée, pour autant que je le sache, que par des hommes tels que le Dr Ley qui, je dois le dire ouvertement et expressément, n'ont jamais été pris au sérieux par personne. D'une façon tacite, cette notion a joué un grand rôle auprès des SS en raison de son caractère exclusif au point de vue racial. Mais les hommes intelligents, pleins de tact, et connaissant quelque peu le monde, évitaient soigneusement l'emploi de ce terme [TMI, XVII, 155].

Peu après, il précisa :

La propagande allemande — et je veux dire par là la propagande officielle allemande — n'a jamais prêché la haine raciale, mais la théorie de la distinction raciale, ce qui est bien différent. Mais je vous avoue qu'il y avait une sorte de propagande allemande qui dépassait ce stade et prêchait une haine raciale pure et primitive [Ibid., p. 201.].

Ces citations confirment que si certains nationaux-socialistes ont pu soutenir les assertions racistes rejetées par le Vatican, ce racisme radical n'était pas un élément essentiel de l'hitlérisme. On pouvait suivre Hitler sans pour autant déifier la race, c'est-à-dire en faire un absolu face auquel tout devait plier.

De plus, il me paraît utile d'ajouter ce qui suit : si je revendique la filiation du national-socialisme, je l'assume et n'hésite pas à le dépasser lorsque c'est nécessaire, afin de rectifier les outrances dans lesquelles il a pu tomber pour des motifs purement contingents. En conséquence, l'important n'est pas de savoir ce qu'a pu penser tel ou tel national-socialiste voilà 70 ans, mais de décou-

vrir ce que moi et mes amis pensons, aujourd'hui, du problème racial. Laissez-moi donc vous exposer mon racisme.

### ■ Définition de l'Homme

Afin d'éviter toute équivoque, je définirai tout d'abord ce qu'est l'Homme. D'un point de vue strictement zoologique, trois principales différences extérieures le séparent des animaux : il vient au monde très inachevé (bien plus inachevé que tous les autres mammifères\*), mais plus tard, il se tient debout (dans une posture parfaitement droite\*\*) et parle. La possession du langage évolué, rendu possible par la production d'une gamme très étendue de modulations sonores (contrairement aux animaux qui possèdent un gosier trop grossier pour cela\*\*\*), prouve son aptitude à recourir aux concepts. L'Homme est donc doué d'intelligence, une intelligence rendue possible, au niveau physique, par une encéphalisation importante lors de la gestation (contrairement

\* « Quant à l'homme, né immature, il lui faut une bonne vingtaine d'années pour devenir adulte, ce qui est unique parmi les mammifères, compte tenu de leur durée de vie » (voy. Pierre Feschotte, *Les mirages de la science* [éd. Les Trois Arches, 1990], p. 175).

\*\* « Se tenir debout n'appartient qu'à l'homme. Même les oiseaux du ciel sont assis sur leurs pattes et couchés dans leurs ailes pour le vol » (voy. Lanza del Vasto, *Principes et préceptes du retour à l'évidence* [éd. Denoël, 1945], p. 11, V).

\*\*\* « Les derniers travaux sur l'anatomie comparée ont prouvé jusqu'à l'évidence que la conformation du gosier, chez les animaux les plus semblables à l'homme, et qui dès lors était un objet de prédilection, le thème favori de la science matérialiste, se refusait complètement à l'articulation des sons, et que, par conséquent, il n'y avait pas même chez eux la puissance matérielle de la parole. » (voy. S. Thomas, *Somme théologique*, [éd. Louis Vivès, Paris, 1869], t. III, p. 464, note du traducteur).

aux animaux dont le développement embryonnaire du cerveau cesse plus ou moins précocement, rendant impossible tout apprentissage étendu\*). Il ne cesse d'ailleurs de découvrir et de créer, ce qui entraîne en retour l'évolution des langues, évolution que l'on n'a jamais mis en évidence chez les espèces animales douées, elles aussi, d'une certaine forme de langage, comme les abeilles par exemple\*\*.

Cette capacité à découvrir et à créer amène une autre remarque capitale : contrairement aux animaux, l'Homme n'a pas d'instinct\*\*\* ; j'entends par là qu'il n'est pas irrémédiablement programmé pour faire telle ou telle chose de génération en génération. Ce qu'il fait, il doit préalablement l'apprendre et il peut ensuite l'améliorer (contrairement aux oiseaux, aux castors ou aux abeilles

\* « tous les mammifères, pour ne citer qu'eux, ont un cerveau embryonnaire énorme, toujours en valeur relative, mais ce cerveau ne se développe de loin pas autant chez les animaux que chez l'homme, au cours de la croissance de l'individu [...]. Ce n'est pas l'homme qui s'invente une grosse tête, c'est à l'animal qu'est retirée la possibilité de la développer, partant d'accéder à la pensée de type humain. » (voy. P. Feschotte, *op. cit.*, p. 178) « Inachevé dans son corps resté universel et embryonnaire, le petit homme est aussi incomplet à sa naissance quant aux facultés typiquement humaines (marche verticale, parole et réflexion) qu'il doit absolument acquérir durant l'enfance. Sa capacité d'apprentissage semble illimitée alors que tous les essais tentés de manière comparable avec des chimpanzés montrent qu'on ne dépasse pas une limite très restreinte. » (*Ibid.*, pp. 186-7).

\*\* Sur le langage des abeilles, voir les expériences très intéressantes de Julien Françon, dont un compte rendu a été publié dans la *Revue des Deux Mondes* (livraison du 15 juin 1938, article intitulé : « Le langage des abeilles »).

\*\*\* « L'être humain peut se distinguer de l'animal par l'absence de tout instinct, mais cela est surtout vrai pour celui qui vit dans une civilisation moderne, loin de l'apprentissage traditionnel au contact du monde naturel » (voy. P. Feschotte, *op. cit.*, p. 186).

qui construiront toujours les mêmes nids, les mêmes barrages et les mêmes alvéoles\*). Cette absence d'instinct se constate, sur un autre plan, dans le fait qu'un être humain peut, par sa simple volonté, se priver de relations sexuelles, de nourriture, de boisson, voire se tuer\*\*. Il possède donc le libre arbitre.

J'en déduis que l'Homme est une créature marchant debout, intelligente et douée du libre arbitre.

### ■ Première conclusion nécessaire

Cette définition m'amène à conclure que sur Terre, il y a bien actuellement six milliards d'hommes environ, qu'ils soient blancs, jaunes, rouges, noirs ou métissés. Eh oui ! je ne suis pas un raciste primaire qui scande : « Un nègre égal un singe ! » Soucieux de cohérence intellectuelle, j'admets sans peine que le pygmée perdu dans sa brousse répond à la définition de l'Homme. Sur ce

\* Dans *Les grandes inventions de l'humanité* (éd. Bordas, 1988), Gérard Messadié parle certes de l'invention qu'on « retrouve même dans le monde animal » (p. 9). Mais les deux exemples qu'il cite — des singes vus se servir d'un bâton pour atteindre des aliments hors de portée et des oiseaux de mer laissant tomber des coquillage pour les briser — démontrent, comme il l'écrit lui-même, que les « inventions animales sont cependant limitées » (p. 9). Si limitées qu'elles n'ont rien de commun avec celles de l'*Homo sapiens sapiens*. G. Messadié souligne avec raison : « "A peine" apparus, H. sapiens sapiens, non seulement s'adapte à l'environnement, mais encore l'adapte à lui » (*Id.*). Ce que l'animal n'a jamais su faire.

\*\* Sur l'absence d'instinct chez l'Homme, voir notamment docteur Jean Gautier, *Freud a menti !* (éd. CEVIC, 1977) : « L'attention, la liberté, la volonté qu'il est impossible de nier nous démontrent l'inanité des instincts chez l'homme [...]. L'homme possédant bien une volonté ne saurait posséder d'instinct » (p. 253). Voy. également, du même auteur, *Dernières et nouvelles connaissances sur l'Homme* (éd. La Vie Claire, 1975), pp. 25 et ss.

point, je suis en parfait accord avec A. de Gobineau qui écrivait :

Sans doute, à mes yeux, les races humaines sont inégales ; mais je ne vois d'aucune qu'elle ait la brute à côté d'elle et semblable à elle [Voy. A. de Gobineau, *op. cit.*, t. I, p. 73.].

Mais, qu'on soit bien certain toutefois, chez le cannibale le plus répugnant, il reste une étincelle du feu divin, et la compréhension peut s'allumer chez lui au moins jusqu'à un certain degré. Pas de tribus si humbles qui ne portent, sur les choses dont elles sont entourées, des jugements quelconques, vrais ou faux, justes ou erronés, qui, par le seul fait qu'ils existent, prouvent suffisamment la persistance d'un rayon intellectuel dans toutes les branches de l'humanité. C'est par là que les sauvages les plus dégradés sont accessibles aux enseignements de la religion et qu'ils se distinguent, d'une manière toute particulière et toujours reconnaissable, des brutes [= des espèces animales] les plus intelligentes [*Ibid.*, p. 159.].

### ■ Égalité dans l'ordre surnaturel, inégalité dans l'ordre naturel

Peut-on cependant en déduire que tous les hommes seraient égaux ? Certains chrétiens répondent par l'affirmative. Pour appuyer leur conclusion, ils citent saint Paul qui, dans son épître aux Colossiens, a écrit : « *Il n'y a plus ni Grec ou Juif, ni circoncis ou incirconcis, ni Barbare, Scythe, esclave ou homme libre, mais, tout en tous, dans le Christ* » (Col., III, 11) ? Ils en déduisent que tous les hommes sont frères, donc égaux.

Je leur objecterai qu'ils citent hors-contexte. Certes, saint Paul déclare que : « *il n'y a plus ni [...] esclave ou homme libre* ». Mais un peu plus loin, il commande : « *Esclaves, obéissez en tout à ceux qui sont vos maîtres en ce monde* » (Col., III, 22). Contradiction ? Non. Cet ordre

strict éclairer la pensée de l'apôtre. Il démontre que saint Paul établit une différence nette et essentielle entre les réalités d'ici-bas (où il y a des maîtres et des esclaves) et celles d'en-haut (où tous les êtres humains sont égaux dans le Christ). Citer le seul verset 11 du paragraphe III permet donc de trahir la pensée de l'auteur, ce qui est très grave.

Je note d'ailleurs que si les mondialistes s'appuient sur l'épître aux Colossiens, ils évitent généralement de citer ce même saint Paul qui s'adresse aux Galates. La raison est simple. Dans cette lettre, l'apôtre tient le même discours et déclare :

Tous, en effet, vous êtes fils de Dieu par la foi au Christ Jésus, car vous tous qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ. Plus de juif ni de grec, plus d'esclave ni d'homme libre, plus d'homme ni de femme : vous tout, en effet, vous ne faites plus qu'un dans le Christ Jésus [Gal., III, 26-28].

Si, donc, on veut faire croire qu'en disant : « *Plus de juif ni de grec* », saint Paul contestait l'existence des différences raciales et/ou nationales, il faudrait admettre que l'apôtre contestait également les différences de nature sexuelles (« *plus d'homme ni de femme* »). Or tout le monde sait qu'au grand désespoir des « progressistes », l'Église a toujours affirmé l'inégalité entre l'Homme et la Femme, écartant par exemple cette dernière du sacerdoce. Saint Paul lui-même écrit :

Le chef de tout homme, c'est le Christ ; le chef de la femme, c'est l'homme [...]. L'homme, lui, ne doit pas avoir la tête couverte [quand il prie au temple], parce qu'il est l'image et (le reflet de) la gloire de Dieu, tandis que la femme (reflète) la gloire de l'homme. L'homme, en effet, n'a pas été tiré de la femme, mais la fem-

me de l'homme ; et ce n'est pas l'homme qui a été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme. Voilà pourquoi la femme doit avoir sur la tête un signe de sujétion [I Cor., XI, 3 et 7-10].

De même, à propos du mariage, il déclare :

Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur, parce que le mari est chef de la femme, comme le Christ est le chef de l'Église, lui, le Sauveur du corps. Or, tout comme l'Église est soumise au Christ, les femmes doivent l'être en tout à leurs maris [Eph., V, 22. Voy. Aussi Col., III, 18].

La conclusion énoncée plus haut se confirme : lorsque saint Paul met sur un pied d'égalité les maîtres et les esclaves, les hommes et les femmes, il considère les réalités célestes, pas les réalités terrestres. Loin d'être un chambardeur ou un semeur de désordre à l'aide de doctrines égalitaires, l'apôtre commande au contraire l'ordre ici-bas : l'homme soumis au Christ, l'épouse à l'époux, l'esclave au maître, etc.

Logiquement, c'est dans le même sens qu'il faut lire l'expression « *Il n'y a plus ni Grec ou Juif* » ; en écrivant cela, Paul ne niait ni l'existence des nations, ni celle des races sur la Terre. Il souhaitait juste rappeler que les distinctions d'ici-bas disparaîtraient dans le ciel, face à Dieu.

La conclusion s'impose : devant Dieu, les hommes sont incontestablement égaux, car le Christ est mort « *pour un grand nombre* » (*pro multis\**), sans aucune distinction ; ainsi, quelle que soit notre race, nous sommes tous appelés à aller au ciel jouir de la vision béatifique ;

\* Voy. l'ordinaire de la messe (rite de saint Pie V), les paroles prononcées par le prêtre lors de la consécration du vin : « *hic est enim calix sanguinis mei, novi et æterni testaménti : mystérium fidei : qui pro vobis et pro multis effundétur in remissionem peccatorum* ».

la dignité morale de toute personne humaine lui vient de sa nature qui la rend libre et raisonnable, à l'image de Dieu son Auteur, et quelle que soit sa race. Mais là s'arrête l'égalité. Comme l'ont écrit Claude Roussau et Claude Polin :

la doctrine chrétienne a toujours pris soin de bien souligner que si les hommes sont égaux leur égalité n'est entre eux qu'en tant qu'ils sont en Dieu, qu'ils ne sont égaux qu'aux yeux de Dieu et seulement ainsi. En d'autres termes, leur égalité [...] est d'une qualité essentiellement spirituelle et métaphysique. [...] le principe d'égalité [...] n'a jamais signifié qu'il ne pouvait y avoir des différences sociales ou naturelles entre les hommes\*.

Sur terre, dans l'ordre purement humain, ou strictement naturel (par opposition à l'ordre surnaturel et gratuit), les différences et les inégalités, au sein de l'unique espèce humaine, sont légion.

#### ■ Les difficultés rencontrées dans l'étude biologique des races

Ces différences se repèrent immédiatement au niveau physique. L'existence de caractères physiques stables et très différents d'une population à l'autre est une évidence qui fait conclure à l'existence des races humaines. La couleur de peau vient tout de suite à l'esprit, mais doivent également être pris en considération la forme du bassin, la pilosité, la structure des cheveux, la forme du nez (indice nasal introduit par Topinard en 1888\*), etc.

\* Voy. C. Rousseau et C. Polin, *Les Illusions Républicaines* (PSR Édition, 1995), p. 140.

\*\* L'indice nasal se définit ainsi : largeur du nez / hauteur du nez le tout multiplié par 100. On distingue ainsi les races leptorhiniennes, les races mésorhiniennes et les races platyrrhiniennes.

Certes, on peut discuter à l'infini sur le polygénisme opposé au monogénisme, pour savoir si tel ou tel groupe ethnique est une « race originelle » ou un simple rameau issu de métissages intervenus dans le temps. Sur ces sujets, les racistes sont loin d'être d'accord. L'auteur du livre : *Le culte de la Race blanche* (1935), Robert Ketels, écrit :

Il y a trois grandes races principales : la blanche, la jaune et la noire. La Race blanche est à l'état presque pur en Europe (sauf dans quelques très petites parties)\*.

Si A. de Gobineau adopte cette classification empruntée à la couleur de peau, il avoue toutefois qu'elle n'est ni « juste ni heureuse », car les trois groupes humains n'ont pas « précisément pour trait distinctif la carnation, toujours très multiple dans ses nuances » ; il dit adopter ces désignations faute de mieux, parce qu'elles sont « moins défectueuses que les autres »\*\* et n'hésite pas à qualifier la « race blanche » d'« agglomération métisse » (*Ibid.*, p. 151). Même son de cloche dans *Le prodige des races* (1960) où Paul Buysens déclare que, contrairement à une opinion fort répandue, les trois races présentes sur notre planète « ne sont pas les blancs, les jaunes et les noirs, mais les nordiques, les méditerranéens et les hommes de couleur »\*\*\*. Il précise que les blancs doivent être divisés « en deux races », les nordiques et les méditerranéens, et que la catégorie « hommes de couleurs » comprend les noirs et les jaunes, deux groupes « reliés par

\* Voy. R. Ketels, *Le culte de la Race blanche* (Le Racisme Européen, Bruxelles, 1935), p. 21.

\*\* Voy. A. de Gobineau, *op. cit.*, t. I, p. 150.

\*\*\* Voy. P. Buysens, *Le prodige des races* (éd. La Colombe, Paris, 1960), p. 9.

une cinquième variété humaine, le pygmée » (*Id.*). De son côté, Henri Decugis reprend la thèse selon laquelle rien qu'en Europe, il existe non pas une race pure, mais « six races principales » — la Nordique, la Vistulienne, l'Ibéro-insulaire, la Celtique, l'Atlanto-méditerranéenne et l'Adriatique — et met en garde :

Il n'y a pas [...] de race slave, de race germanique, ni de race latine proprement dite. Ces vocables employés communément ne correspondent à aucune réalité anthropologique, car les groupements politiques ou linguistiques des divers pays européens ne coïncident guère avec l'habitat actuel des races fort mélangées auxquelles ont appartenu les ancêtres des habitants de l'Europe\*.

Sans surprise, donc, l'étude physique des races se révèle fort complexe, voire fort embrouillée, notamment du fait des mélanges enregistrés au cours de l'histoire ancienne où la rareté des traces et l'absence de documents rendent la recherche quasi impossible.

■ **L'absence de limites claires ne remet pas en cause l'existence des races**

Aujourd'hui, il est très difficile de fixer les contours des différents groupes raciaux. Mais cette difficulté ne permet pas de dire que les races n'existeraient pas. Bien des frontières sont difficiles (voire impossibles) à placer, ce qui ne les rend pas inexistantes. L'exemple du jeu est très connu. Deux spécialistes « d'addictologie » écrivent :

La frontière entre le jeu « normal », « social », pratiqué par la majorité de la population (qui joue ponctuellement au tiercé, au loto,

\* Voy. *Le destin des races blanches* (Librairie Félix Alcan, 1936), p. 448.

ou aux cartes à gratter...) et le jeu abusif, n'est pas toujours facile à tracer\*.

Or, personne ne conteste l'existence de joueurs malades qu'il faut soigner, donc qu'il existe une limite, même si elle est floue. Les exemples de flous sont légions : quand le nécessaire finit-il pour laisser place au superflu ? A partir de quelle masse un sac est-il lourd ? A partir de quelle taille un homme est-il grand ? Si je pose ces questions à un individu en lui demandant d'exprimer son propre point de vue, il sera bien en peine de donner des réponses précises. Pourtant, il parlera toute sa vie de nécessaire et de superflu, de sacs légers et de sacs lourds, d'hommes petits et d'hommes grands.

Il en est de même avec les races ; elles existent, bien qu'il soit très difficile de les délimiter avec précision.

■ **La nature humaine**

Voilà pourquoi aux discussions sans fin sur le terrain des sciences naturelles (donc sur le terrain purement matériel), je préfère aborder le problème racial par le biais de la philosophie. En 1935, d'ailleurs, le raciste R. Ketels avait écrit :

Tout aussi importants sont les caractères psychiques, lorsqu'il s'agit de l'homme. La race n'est pas seulement question de zoologie : on ne peut écarter l'essence spirituelle de l'Homme, son Humanité\*\*.

Et en effet, contrairement à ce qu'affirment Jean-Paul Sartre et d'autres existentialistes, l'homme n'est pas un

\* Voy. Marc Valleur et Jean-Claude Matysiak, *Les pathologies de l'excès* (éd. JC Lattès, 2006), p. 94.

\*\* Voy. R. Ketels, *op. cit.*, pp. 22-3.

être qui se construit tous les jours selon son propre vouloir. Il est habité par une *nature humaine* qui est unique et qui le détermine.

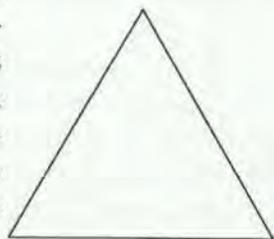
■ **Pourquoi une nature unique donne-t-elle naissance à des races différentes ?**

— Si cette nature est unique, me direz-vous, alors il n'existe qu'une seule race, la race humaine.

Non, pour la raison capitale suivante, que les « antiracistes » ignorent (ou feignent d'ignorer) : la nature humaine s'actualise tout entière *mais pas totalement* dans chaque personne.

— L'expression « *tout entière mais pas totalement* » est contradictoire, me rétorquerez-vous.

Simple apparence. Et pour mieux vous le faire comprendre, je ferai appel à des notions élémentaires de géométrie. Le polygone ci-contre est un triangle à part entière : il répond à la définition stricte du triangle (trois sommets distincts non alignés) et en possède les propriétés (sommes des angles formés par les trois côtés égale à  $180^\circ$ , longueur d'un côté inférieure à la somme des longueurs des deux autres côtés). La nature « triangle » est donc *tout entière* actualisée dans ce polygone. Mais elle n'y est pas totalement ; sinon, le triangle serait également équilatéral (trois côtés de même longueur) et rectangle (un angle droit), ce qui n'est pas — et ce qui ne peut pas être, aucun triangle rectangle ne pouvant être équilatéral et réciproquement.



On en déduit ce qui suit : l'unique nature « triangle » est *tout entière mais pas totalement* en chaque trigone.

Tout entière parce que s'il en était autrement, cette nature serait alors comme découpée en divers morceaux dont chaque sorte de trigone en posséderait un. Dès lors, seul le trigone en même temps scalène, isocèle, équilatéral et rectangle serait un véritable triangle, les autres n'étant que des figures hybrides, pas complètement triangles, ce qui est une absurdité.

Mais si l'unique nature « triangle » est tout entière en chaque trigone, elle *n'y est pas totalement*, autrement, il n'y aurait qu'une seule sorte de triangle, ce qui est une impossibilité, puisqu'un triangle rectangle ne peut pas être en même temps équilatéral (et réciproquement).

Il en est de même avec les hommes. L'unique nature humaine est *tout entière mais pas totalement* dans chaque être humain ; d'où l'existence de catégories distinctes (appelées races) que l'on peut analogiquement comparer aux différents triangles ; d'où également l'existence d'inégalités entre les races que l'on peut analogiquement comparer aux inégalités entre les triangles (tous n'ont pas les mêmes propriétés et certains en ont plus que d'autres...).

■ **Fausse conception de l'ordre naturel chez les « antiracistes »**

Ces inégalités se manifestent non seulement dans les corps, mais aussi, et surtout, dans les civilisations créées par les différents peuples. Ici, l'antiraciste m'interrompra en affirmant que les différences culturelles sont sans rapport avec les différences ethniques. Cette objection se fonde sur les thèses de Rousseau et Lévi-Strauss qui réduisent la nature humaine au seul héritage biologique. Dans leur pensée, cet héritage seul représenterait ce

qu'il y a d'universel et de nécessaire dans le genre humain. Pour eux, donc, l'ordre culturel ne serait qu'un accident de l'Histoire ; il s'ajouterait, au titre de détermination particulière et contingente, à l'ordre naturel ainsi faussement défini. Cette thèse permet d'affirmer que si les Noirs avaient vécu en Europe et les Blancs en Afrique, ceux-ci seraient restés au stade des sagaies et ceux-là auraient pu inventer la philosophie puis la technique...

Rousseau et son lointain disciple anthropologue identifient à tort la nature de l'homme à ce mythique état de nature dans lequel l'individu ne crée ni société ni culture, se contentant de vivre de ce que la Nature lui donne. Cet état, qui n'a jamais existé, fut inventé pour justifier l'utopie ravageuse d'une société dans laquelle les gens seraient liés par un simple « contrat social », c'est-à-dire d'une société profondément individualiste (je voudrais continuer à vivre seul, mais sachant que j'ai des besoins qu'il m'est impossible de satisfaire, je me lie à d'autres hommes par un contrat qui me permettra, finalement, de bénéficier des bienfaits d'une vie en communauté sans pour autant perdre ma liberté individuelle). Il va de soi que dans une telle société, être Blanc, Noir, Jaune, Rouge ou métis n'a aucune importance : tout le monde peut vivre ensemble du moment que les termes du contrat sont respectés, c'est-à-dire du moment que chacun laisse l'autre libre de jouir au maximum. D'où l'anti-racisme de nos sociétés modernes individualistes.

#### ■ **Ce que révèlent les différentes cultures**

Contre cette thèse erronée, nous affirmons ce qui suit : parce que l'unique nature humaine est spirituelle, l'homme doit nécessairement développer une culture.

Loin d'être une pure création de libertés déconnectées de toute nature, et s'exprimant à travers la contingence d'un climat ou de conditions matérielles de vie donnés, une culture exprime la manière dont *chaque peuple* se représente ce qu'il a à être. Dans ses aspects religieux, moraux, métaphysiques, scientifiques, artistiques, juridiques, elle est la projection d'un idéal spirituel qui a valeur de norme universelle non seulement pour les membres de ce peuple, mais, à leurs propres yeux, pour tout homme en tant qu'homme. C'est pourquoi les cultures sont naturellement antagoniques (au moins virtuellement), en vertu de leurs prétentions respectives à l'universalité\*. La nature humaine, identique en tout homme et en tout peuple, ainsi universelle, est d'essence spirituelle, mais elle n'existe concrètement que comme se particularisant, c'est-à-dire en se faisant conditionner par des différences biologiques déterminant en retour des manières différentes de développer une culture.

#### ■ **Les différences culturelles et nationales sont le reflet des différences raciales**

Dans cette optique, la nation n'est pas un accident de l'histoire ; elle ne résulte pas d'un « contrat social » signé par des individus qui se seraient rencontrés fortuitement ; elle est au contraire, sous la pression de la causalité de la nature humaine, la réalisation historique et communautaire, en forme de communauté de destin, des exigences d'une culture donnée.

On en déduit cette conclusion capitale que **les différences culturelles et nationales reflètent les diffé-**

\* A. de Gobineau avait déjà remarqué « la supériorité que chaque nation s'adjuge à l'égard de ses voisins » (*op. cit.*, t. I, p. 35).

**rences biologiques entre chaque peuple.** Nous ne sommes pas des âmes logées dans des corps auxquels elles seraient indifférentes : nos corps ont telle et telle caractéristique parce qu'ils abritent cette âme et pas une autre ; plus généralement, une race a telle et telle caractéristique physique parce que les âmes de ses représentants ont telle et telle caractéristique spirituelle. **Une culture ne naît donc pas dans le contexte de n'importe quel patrimoine biologique ; elle naît à un certain endroit parce qu'à cet endroit vit une certaine race.** C'est parce que les Grecs étaient des Indo-européens qu'ils ont inventé la philosophie, et le jazz n'aurait pu être inventé en dehors du génie de la négritude.

Dans l'un de ses derniers ouvrages, l'historien réputé Arnold Toynbee (mort en 1975) a tenté de démontrer que la race est sans rapport avec la genèse des civilisations. Mais il a été contraint d'admettre que les Blancs avaient, à eux seuls, « *contribué à créer peut-être la moitié des civilisations que nous connaissons* » ; et s'il a rappelé l'existence des civilisations chinoise, pré-indienne et inca, il n'a pu en citer aucune qui aurait été fondée par des Noirs\*. De même, dans *Les grandes inventions de l'humanité*, Gerald Messadié déclare sans aucune gêne que l'époque moderne est très riche en progrès techniques grâce au « *génie européen [qui] essaime sur la planète* »\*\*. Son ouvrage recense bien sûr des inventions nées à Sumer, en Mésopotamie, en Egypte, à Babylone,

\* Voy. A. Toynbee, *L'Histoire. Les grands mouvements de l'histoire à travers le temps, les civilisations, les religions.* (éd. Elsevier, Paris-Bruxelles, 1972), p. 122. Il s'agit d'une version abrégée de son œuvre maîtresse parue en douze volumes sous le titre : *A Study of History* (1934-1961).

\*\* Voy. G. Messadié, *op. cit.*, p. 15.

en Chine, en Inde ; mais la plupart viennent d'Europe et aucune ne peut être mise à l'actif du continent noir africain. Aucune...

### ■ **Fausseté du matérialisme biologique**

Certains me répondront qu'aujourd'hui, de nombreux Blancs pratiquent le jazz et que des « gens de couleur » — y compris des Noirs — ont démontré leur aptitude à faire des études en Occident, à travailler dans des laboratoires, à créer des entreprises etc. ; en un mot : à s'intégrer autrement que par la jouissance effrénée.

Cette objection, dont la réalité demeure incontestable, ruine un certain matérialisme biologique selon lequel les mécanismes de la pensée étant uniquement physiologiques, un individu serait prisonnier de sa race et ne pourrait assimiler une culture étrangère. Mais cela ne me gêne guère, car j'admets sans peine que la pensée n'est pas un phénomène purement physiologique, donc qu'un individu n'est pas irrémédiablement prisonnier de sa race.

Je sais qu'ici, beaucoup invoqueront la science qui, diront-ils, me donne tort. Ma réponse est simple : certes, il est indéniable que des processus physico-chimiques interviennent dans la pensée (apparitions de neurotransmetteurs, différence de potentiel le long des axones...). Mais on ne saurait en conclure que la pensée se réduit à ces seuls phénomènes matériels. Pour bien le comprendre, imaginons un scientifique du début du XIX<sup>ème</sup> siècle mis en présence d'un récepteur radiophonique qui laisse entendre une musique synthétique. Il ouvre l'engin et, après avoir mis en évidence des champs magnétiques et des courants électriques, déclare : « J'ai tout compris : la

musique que j'entends est créée par ces circuits. Il n'y a pas d'autre explication possible ». Sa conclusion n'est pas entièrement fautive : pour exister (donc être perçue par son oreille), la musique a besoin d'appuis matériels (ici les champs électriques qui induisent des champs magnétiques capables de mettre en mouvement la membrane du haut-parleur). Mais la cause première n'est pas là. Si l'émetteur diffuse de la musique, c'est parce que des ondes électromagnétiques émises de plus loin ont transporté cette mélodie à travers les airs. Or, avec son seul appareillage encore rudimentaire qui le limite, notre savant du XIX<sup>ème</sup> siècle ne peut — et ne pourra jamais — détecter ces ondes.

Il en va de même, analogiquement, avec nos pensées. Pour exister (notamment dans les phénomènes de transmission), elles ont besoin d'appuis matériels (neurotransmetteurs, différences de potentiels...). Le scientifique peut le démontrer et même étudier minutieusement ces mécanismes physico-chimiques. Mais ses méthodes l'empêchent d'aller plus loin. Comme le dit l'adage : un magicien ne peut sortir de son chapeau que ce qu'il y a introduit avant le spectacle. Se bornant à quantifier (en les mesurant) des phénomènes purement matériels, le scientifique ne pourra jamais, avec ses seuls outils, atteindre les réalités spirituelles. Par conséquent, lorsqu'il déclare : « J'ai démontré que seuls des phénomènes matériels interviennent dans la pensée », il faut lui répondre : « Puisque votre méthode se borne à l'univers matériel, il n'est pas étonnant que vous ne puissiez rien trouver d'autre. Mais cela ne prouve pas qu'il n'y ait rien d'autre. Quand on se limite volontairement, on n'a pas le droit de dire qu'il n'y a rien au-delà de cette limite... »

Ajoutons à cela que si le scientifique peut enregistrer graphiquement (sous forme d'un électroencéphalogramme) les ondes électriques produites quand on pense, il lui est impossible, à partir de cet enregistrement, de remonter à la pensée elle-même. Preuve que la cette dernière ne se résume pas à quelques phénomènes ondulatoires, sans quoi il y a bien longtemps que l'on aurait appris à décoder des électroencéphalogrammes. Avec raison, P. Feschotte souligne que le langage familier parle de pensées qui nous viennent « à l'esprit », pas « au cerveau »\*.

Et en effet, la philosophie permet de démontrer que la pensée ne saurait se réduire à quelques phénomènes physico-chimiques ayant leur siège dans le cerveau ; elle fait intervenir des réalités spirituelles. Pour le démontrer, considérons tout d'abord la vision, qui est un phénomène purement matériel (des photons impressionnent les récepteurs rétiniens qui transmettent des messages au cerveau). La vision physique est capable d'atteindre les objets extérieurs, mais non de s'atteindre elle-même ; on peut bien voir les couleurs et les formes, on peut même voir l'organe de la vue (en regardant son œil dans un miroir), mais on ne peut *voir* l'acte de voir.

Il en va de même pour tous les autres sens physiques, comme le toucher ou l'odorat. On peut toucher des formes, on peut même toucher l'organe du toucher (en palpant un doigt), mais on ne peut *toucher* l'acte de toucher. On peut sentir les odeurs, y compris celle de l'organe olfactif (en sentant un nez), mais on ne peut *sentir* l'acte de sentir. Pourquoi cela ? Parce que la matière est inca-

\* « mes pensées, comme le dit encore le langage familier, me viennent à l'esprit et non au cerveau » (voy. P. Feschotte, *op. cit.*, p. 193).

pable de réflexivité ; elle est « *partes extra partes* » comme le disent les philosophes.

Or, il en va tout autrement avec la pensée. Quand on pense, on ne le fait pas inconsciemment : on pense que l'on est en train de penser. S'il n'en était pas ainsi, on penserait sans y penser, donc on ne penserait pas (car lorsqu'on accomplit un acte sans y penser, on ne s'aperçoit pas qu'on l'accomplit. D'où les hésitations bien connues : « ai-je bien fermé la porte ? Éteint le gaz ? »). C'est précisément le cas des animaux qui, eux, ne pensent pas ; ils ont ce que P. Feschotte appelle une « *conscience rêveuse* »\*. On en conclut que toute pensée intentionnelle est réflexive : je sais que je pense parce que *je pense que je pense*. Autrement dit : je pense mon acte de penser. Mais nous venons de voir que la matière seule était incapable de réflexivité. En conséquence, la pensée ne peut être exercée par une réalité simplement matérielle, en elle interviennent des éléments spirituels irréductibles au monde sensible. Et, à parler strictement, il ne faudrait pas user du vocable, certes commode, de « conscience rêveuse » à propos des animaux, lesquels sont dotés de ce substitut de conscience que les philosophes nomment « sens commun », c'est-à-dire un sens interne dont l'objet propre est l'acte des sens externes : il s'agit toujours d'un sens, non de conscience, laquelle est corrélatrice d'une puissance d'abstraction

---

\* « *L'animal vit constamment sur ses gardes dans l'observation immobile ou s'élançe à l'approche d'une proie, pour se nourrir, à moins que ce soit pour s'imposer sur son territoire. Ce comportement montre bien que ce règne possède un certain degré de conscience, que l'on pourrait désigner par l'adjectif rêveuse, car si l'animal ressent quelque chose — c'est l'évidence même ! — rien ne permet de croire qu'il sait que c'est lui qui le ressent.* (voy. P. Feschotte, *op. cit.*, pp. 185-6.

(« voir » la triangularité dans les triangles singuliers) dont sont privés les animaux.

### ■ *La race n'enferme pas entièrement l'homme*

D'où le fait que la race physique n'enferme pas irrémédiablement l'homme ; elle lui donne certaines propensions qui, au départ, orienteront ses pensées, donc ses actes. Mais quelle que soit sa race, un être doué d'une certaine intelligence peut assimiler plus ou moins parfaitement une autre culture à force de travail et de volonté. Ce fait n'a jamais été contesté par les racistes sérieux. Dans son *Essai...*, A. de Gobineau écrivait :

La dernière tribu, la plus grossière variété, le sous-genre le plus misérable de notre espèce est au moins susceptible d'imitation, et je ne doute pas qu'en prenant un sujet quelconque parmi les plus hideux Boschimans, on ne puisse obtenir, non pas de ce sujet lui-même, s'il est déjà adulte, mais de son fils, à tout le moins de son petit-fils, assez de conception pour apprendre et exercer un état, voire même un état qui demande un certain degré d'étude [Voy. A. de Gobineau, *op. cit.*, t. I, p. 73].

Citons également R. Ketels qui prévenait :

S'ils [les Blancs] continuent à communiquer aux Jaunes, aux Noirs les progrès futurs nés de leur invention, ils seront condamnés à perdre ce qui leur revient du chef de leurs conquêtes intellectuelles [Voy. R. Ketels, *op. cit.*, p. 33].

C'était avouer que des non-Blancs pouvaient assimiler la culture blanche, au point même de détrôner leurs maîtres d'hier. Cela n'a rien de surprenant. La communicabilité des valeurs culturelles — et d'abord des vraies valeurs, celles qui sont authentiquement expressives des exigences spirituelles de l'unique nature humaine —

oblige à déclarer que tout patrimoine biologique (celui d'un pygmée comme celui d'un aryen) permet, au moins en théorie, d'assimiler ces valeurs : il y a dans l'Indo-européen des capacités — des « puissances », disent les Scolastiques — à se faire féconder par les valeurs ou préférences des cultures négroïdes ou asiatiques par exemple ; et de même l'immigré extra-européen possède en lui des puissances à recevoir et à assimiler les valeurs occidentales. D'où le fait qu'il existe aujourd'hui des allo-gènes dans les universités, les laboratoires et même à la tête de certaines entreprises. Je ne les nie pas et cela ne me gêne guère.

■ **Les métissages ponctuels ne mettent pas en péril la nation**

L'assimilation de quelques étrangers *qui ont intégré la culture européenne* ne met donc pas en péril la nation. On ne peut d'ailleurs pas l'éviter car, comme je l'ai d'autre part fait observer plus haut, toutes les cultures — ainsi toutes les nations qui les portent — sont virtuellement antagoniques, en vertu de leurs prétentions constitutives — qui fait leur grandeur morale — à l'universalité. Ce qui signifie que toutes les cultures se sont toujours mesurées (parfois pacifiquement, la plupart du temps de manière belliqueuse) les unes aux autres, et qu'il est dans la nature ou dans l'essence de ces cultures de le faire. Il en est ainsi parce qu'elles sont en quête de reconnaissance réciproque : de même qu'il est bien difficile à un individu solitaire d'accéder à une connaissance objective (fidèle à la réalité) de soi sans le secours d'autrui qui l'objective, de même une nation n'accède à la pleine connaissance d'elle-même ou de son identité collective que par la reconnaissance des autres nations, en

se confrontant aux autres nations et les forçant au besoin à la reconnaître. De telle sorte qu'il n'y a pas de progrès culturel, à l'intérieur d'une nation donnée, sans contacts avec d'autres cultures. Or tout contact culturel suppose des contacts physiques, et il n'est pas — quand ces contacts sont collectifs — de contacts physiques sans mélanges familiaux ponctuels. Il est donc dans l'ordre que toute nation, au nom même de son souci d'intégrité et de progrès culturels, supporte le principe — antinomique de celui de son intégrité biologique — de l'acceptation de mélanges occasionnels. Et c'est cette antinomie qui fait le dynamisme de la vie des peuples.

Voilà pourquoi il est accessoire qu'en Europe, on croise un certain nombre de Jaunes, d'Arabes et de Noirs parfaitement intégrés ainsi qu'un certain nombre d'Européens charriant dans leurs veines une part parfois non négligeable de sang étranger.

■ **Les dangers de l'immigration incontrôlée**

Mais attention : autre chose est d'être capable d'assimiler individuellement une culture (ce qui est possible pour tout homme intelligent, quel que soit son patrimoine biologique), autre chose est d'être capable, sur le long terme, de le conserver intègre et de l'enrichir. A. de Gobineau prévenait :

L'imitation n'indique pas nécessairement une rupture sérieuse avec les tendances héréditaires, et l'on n'est vraiment entré dans le sein d'une civilisation que lorsqu'on se trouve en état d'y progresser soi-même, par soi-même et sans guide\*.

\* Voy. A. de Gobineau, *op. cit.*, t. I, p. 74

Car même si l'âme humaine, spirituelle, dépasse — par ses opérations issues de son intelligence et de sa volonté (libre arbitre) — les conditions matérielles qui lui permettent d'exister et d'exercer ses facultés, elle n'en reste pas moins dépendante de ces conditions : on ne pense pas sans commencer par sentir et par imaginer, et ces actes sont intrinsèquement dépendants des conditions biologiques de leurs exercices. En conséquence, même intégré, l'immigré garde les puissances propres aux vertus de sa race. Certes, ces puissances raciales restent endormies aussi longtemps que l'immigré est conditionné par un environnement blanc. Cependant, sauf exceptions louables, elles sont en attente de leur réveil et se manifestent tôt ou tard, dès que le conditionnement social de son pays d'adoption se relâche, ou encore dès que le nombre d'immigrés assimilés excède une certaine limite. Il en va de même avec les métis, car le simple fait que les enfants des couples mixtes possèdent les caractères raciaux des deux parents démontre que le métissage des corps implique celui des esprits. Quelle que puisse être sa beauté plastique, un métis reste un allogène. Or, entre allogènes occidentalisés, et par le simple fait de leur coexistence qui les réveille, les manières négroïdes, arabes ou asiatiques de sentir, qui conditionnent en partie les manières de penser, refont surface et influent sur la société tout entière, parfois pour son bien, le plus souvent pour son mal. Comme l'a écrit A. de Gobineau :

Avec les mélanges de sang, viennent les modifications dans les idées nationales ; avec ces modifications, un malaise qui exige des changements correctifs dans l'édifice. Quelquefois ces mélanges amènent des progrès véritables, et surtout à l'aurore des sociétés où le principe constitutif est, en général, absolu, rigoureux, par suite de la prédominance trop complète d'une seule race. Ensuite, quand les variations se multiplient au gré de multitudes

hétérogènes et sans convictions communes, l'intérêt général n'a pas toujours à s'applaudir de ces transformations\*.

Au début des années 1920, 2,3 millions d'étrangers vivaient en France. Combien choisissaient de s'intégrer en adoptant la nationalité française ? Très peu. Ils furent 10 887 en 1921, 17 441 en 1922 et 20 308 l'année suivante\*\*. Ce qui représente, pour 1923, une proportion d'à peine 1 %. L'auteur commentait :

Chiffres bien faibles, chiffres navrant qui caractérisent, hélas ! la mentalité avec laquelle trop d'émigrants abordent nos frontières ; venus chez nous pour s'enrichir, ils s'empressent de nous quitter après fortune faite ! [*Id.*]

Aujourd'hui, les immigrés ne repartent guère. Mais s'assimilent-ils ? Pas sûr ! Il y a quelques années, le seul présentateur noir de la chaîne de télévision RTL-TVI, Pierre Migisha, a prononcé ces mots révélateurs :

Chez les gens de couleurs, il y a un manque d'identification. Beaucoup ont la nationalité belge, mais ils gardent encore ce lien très fort avec leur pays d'origine. Je connais des Noirs qui veulent faire du journalisme ici [en Belgique] et qui ne me parlent que de Kabila ! Quand on travaille pour les médias belges, on aborde des matières qui font référence à ce qui préoccupe les gens d'ici. Il faut une culture générale belge. On me dit que j'ai vraiment la mentalité belge. Ce n'est pas le cas de beaucoup de Belges d'origine africaine\*\*\*.

C'était avouer que la grande majorité des Noirs « belges » n'étaient Belges que sur le papier ; spirituellement, ils étaient encore en Afrique.

\* Voy. A. de Gobineau, *op. cit.*, t. I, p. 89.

\*\* Voy. la *Documentation catholique*, 22 novembre 1924, dossier intitulé : « Statistiques démographiques », col. 1021.

\*\*\* Voy. *Téléoustique*, 12 janvier 2000, p. 11.

### ■ Un cas exemplaire : Haïti

La boutade d'un raciste américain qui a déclaré : « Vous pouvez sortir le Noir de sa jungle, vous ne pouvez pas sortir la jungle du Noir » (*You can take the nigger out of the jungle, you can't take the jungle out of the nigger*), renferme une bonne dose de vérité. L'exemple d'Haïti en apporte une éclatante confirmation. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, la partie occidentale de cette île des Caraïbes, devenue française au traité de Ryswick (1697), fut l'une des plus florissantes colonies de la monarchie. Grande productrice mondiale de sucre, de café et de coton avec ses 7 800 plantations dans lesquelles travaillaient 500 000 esclaves noirs, les Blancs y avaient apporté leurs lois et construit d'admirables villes, des hôpitaux, des églises, des routes, des ponts, des écoles, etc. Le 28 mars 1790, au nom des idéaux révolutionnaires, l'Assemblée nationale accorda les droits politiques aux Noirs. A partir d'août 1791, les révoltes d'anciens esclaves (avec Toussaint Louverture) entraînèrent le départ progressif des Blancs (un bon nombre d'entre eux ayant été assassinés).

Le 1<sup>er</sup> janvier 1804, le neveu de T. Louverture, le général noir Dessalines, proclama l'indépendance de l'île et prit le titre d'empereur sous le nom de Jacques I<sup>er</sup>. Lui et ses congénères héritaient non seulement de toutes les ressources naturelles de l'endroit, mais aussi d'un monde entièrement façonné par les Blancs : rien d'africain n'avait survécu dans les lois écrites, dans le langage officiel, dans la religion et dans les institutions. Les esclaves libérés n'avaient qu'à poursuivre l'œuvre des colons européens. Or, ils en furent totalement incapables. En 1806, Dessalines fut assassiné et, après une période de troubles, un autre Noir, Henri Christophe, s'empara de

pouvoir en se proclamant roi sous le nom d'Henri I<sup>er</sup> (1811-1820). Mais son rival, le mulâtre Pétion, avait constitué une république dans le sud de l'île (1807-1818). Son successeur, Jean-Pierre Boyer, parvint à réunir Haïti (1822). Dès 1843, cependant, il fut chassé pour tyrannie et la partie orientale de l'île fit définitivement sécession, devenant la République Dominicaine. A l'ouest, le nouvel État d'Haïti se constitua tout d'abord en empire de Soulouque. Cette période de calme relatif sous Faustin I<sup>er</sup> (1849-1859) ne dura guère. Suite à des révolutions de palais, Haïti devint une république en proie à une instabilité permanente et à de nombreuses guerres civiles. Dès 1850, A. De Gobineau écrit :

l'agriculture est annulée, l'industrie n'existe même pas de nom, le commerce se réduit de jour en jour, la misère, dans ses déplorables progrès, empêche la population de se reproduire, tandis que les guerres continuelles, les révoltes, les exécutions militaires, réussissent constamment à la diminuer\*.

Peu après 1900, un observateur anglais, Hesketh Prichard, membre de la *Royal Geographic Society*, vint dans l'île en observateur. Nullement raciste, il voulait voir comment des Noirs avaient su gérer une civilisation introduite par les Blancs après le départ de ces derniers. Lui aussi dut convenir qu'à Haïti, la civilisation existait uniquement sur le papier : il y avait bien des hôpitaux, mais dans un état déplorable, avec le sol couvert de boue ; des gares et des voies ferrées, mais aucun train capable de rouler ; des stations productrices d'énergie, mais qui ne produisaient rien ; des églises catholiques, mais qui servaient aux rites vaudous et aux sacrifices d'animaux ; des tribunaux et des lois constitutionnelles,

\* Voy. A. de Gobineau, *op. cit.*, t. I, p. 49.

mais qui n'empêchaient ni la corruption généralisée, ni le despotisme.

La situation d'Haïti était telle qu'en 1915, des militaires américains y furent envoyés pour rétablir la stabilité et apporter la « démocratie ». Ils y restèrent 19 ans, durant lesquels ils construisirent des hôpitaux, des stations productrices d'énergie, des écoles, un réseau téléphonique moderne, plus de 200 ponts et 1 000 Km de routes carrossables. Après leur départ, l'île revenue aux Noirs et aux mulâtres fut une nouvelle fois complètement ruinée. L'instabilité politique, notamment, réapparut, avec des coups d'État qui éliminèrent successivement les présidents Lescot (1946), Dumarsais Estimé (1950) et Magloire (1956). En septembre 1957, François Duvalier prit le pouvoir et, avec l'aide des Américains, entreprit de reconstruire le pays. Mais sept ans plus tard, ces derniers se retirèrent et F. Duvalier instaura un régime dictatorial s'appuyant sur les Noirs contre les mulâtres. La suite est connue : la dictature des Duvalier s'effondra finalement dans le sang (massacre des « tontons macoutes ») et en 1994, les Américains durent une nouvelle fois revenir pour tenter de stabiliser l'île...

Dans son rapport rédigé vers 1900, H. Prichard avait franchement posé la question : « Les Haïtiens peuvent-ils se gouverner eux-mêmes ? » Il y répondait ainsi :

Les conditions actuelles en Haïti donnent la meilleure réponse à la question, et, considérant que l'expérience a duré un siècle, sans doute aussi la plus concluante. Pendant un siècle [...] le Noir a eu sa chance, loyalement, sans aucune faveur. Il a eu le plus beau et le plus fertile coin des Caraïbes pour lui seul ; il a eu l'avantage des lois françaises ; il a hérité d'un pays déjà construit, avec Cap Haïti pour Paris...

Il y avait ici une grande étendue bienensemencée, boisée, avec de l'eau, des villes et des plantations, et au milieu de celle-ci le

Noir pouvait travailler sans être esclave. Qu'a-t-il fait des chances qui lui ont été données ?...

Au terme de cent années d'essai, comment le Noir se gouverne-t-il ? Quels progrès a-t-il réalisés ? Absolument aucun\*.

Sans surprise, le cas d'Haïti n'est quasiment jamais cité par les chantres de l'égalité raciale. Car il permet de répondre à l'argument selon lequel « si les Noirs avaient eu leur chance, ils auraient pu bâtir une civilisation ». Ils l'ont eue ; ils ont même eu mieux, puisque tout était déjà bâti. Loin d'en profiter, ils ont tout gâché, tout détruit, tout ruiné...

#### ■ *L'Europe menacée dans son identité*

Par conséquent, même si l'Europe parvenait non seulement à intégrer, mais encore à assimiler les millions d'étrangers qui vivent sur son sol, elle perdrait son identité en moins d'un siècle. Autrement dit : elle disparaîtrait, entraînant dans sa chute une civilisation millénaire phare de l'humanité.

Un dernier mot pour finir. Quand nos bonnes consciences parlent du « racisme », il s'agit presque toujours de celui des Blancs à l'encontre des gens de couleur. Dans ce contexte, chaque agression d'un Noir ou d'un basané par un ou plusieurs Blancs est à l'origine d'une campagne de presse larmoyante, accusatrice et moralisatrice. Rappelons cependant qu'aux USA, d'après des chiffres publiés en 1993 et prenant en compte les vingt

\* Voy. H. Prichard, *Where Black Rules White : A Journey Across and About Hayti* (Books for Libraries Press, New York, 1971). Cité par David Duke dans *My Awakenning* (Free Speech Press, 1999), pp. 126-7.

années précédentes, 20 % des délits commis annuellement étaient « interracialisés », et que dans ce type de délits, 90 % des victimes étaient blanches. Pour l'année 1992, ainsi, près d'un million de Blancs avaient été agressés, dévalisés, violés ou tués par des Noirs, pour seulement 132 000 Noirs agressés, dévalisés, violés ou tués par des Blancs\*. Certes, une telle statistique demanderait à être étudiée de près. Mais personne ne pourra me faire croire qu'en 1992, aux USA, un million de Noirs se sont trouvés en état de légitime défense, et que 132 000 Blancs auraient agi par pur racisme...

**■ Le racisme bien compris n'est pas un instrument de haine**

Telles sont les justifications de mon « racisme » ; un « racisme catholique » qui prétend seulement assurer la pérennité de la civilisation chrétienne européenne et, avec elle, la paix et la prospérité du monde. Comme l'écrivait R. Ketels en 1935 :

Bien compris, le racisme n'est pas source de haine, mais d'unité avec nuance de hiérarchie, et pour ce qui nous occupe, d'unité européenne\*\*.

**◆ LE RACISME BIEN COMPRIS N'EST PAS CONDAMNÉ PAR L'ÉGLISE**

Le « racisme » que je prône est très loin de la caricature qu'en donnent les médias et qu'il ne reprend à son

\* Voy. *The Sydney Morning Herald*, 20 mai 1995, article intitulé : « The race war of Black against white ». Reproduit en fac-similé dans *The Truth at Last*, n° 419, p. 5.

\*\* Voy. R. Ketels, *op. cit.*, p. 40.

compte aucune des sept premières assertions exposées dans la lettre du 13 avril 1938 (j'ometts la huitième qui est sans rapport avec le racisme en tant que tel). Afin de s'en convaincre, reprenons-les une par une :

1° Les races humaines, par leurs caractères naturels et immuables, sont tellement différentes que la plus humble d'entre elles est plus loin de la plus élevée que de l'espèce animale la plus haute.

*Réponse* : j'ai clairement dit que même le pygmée dans sa brousse répondait à la définition de l'homme.

2° Il faut, par tous les moyens, conserver et cultiver la vigueur de la race et la pureté du sang ; tout ce qui conduit à ce résultat est, par le fait même, honnête et permis.

*Réponse* : j'ai écrit qu'un métissage ponctuel était inévitable et sans gravité pour l'équilibre racial ; et je n'ai nullement déclaré que tous les moyens étaient bons pour parvenir à cet équilibre ; ils doivent être conformes aux principes généraux de l'équité et de la charité.

3°. C'est du sang, siège du caractère de la race, que toutes les qualités intellectuelles et morales de l'homme dérivent, comme de leur source principale.

*Réponse* : j'affirme que c'est seulement au titre de cause instrumentale de genèse d'une certaine culture que le patrimoine biologique (donc la race) doit être pris en compte et qu'il ne saurait l'être de manière absolue, puisque la pensée fait intervenir des éléments qui ne sont pas matériels, donc irréductibles au simple monde physique.

4°. Le but essentiel de l'éducation est de développer les caractères de la race et d'enflammer les esprits d'un amour brûlant de leur propre race comme du bien suprême.

*Réponse* : en tant que catholique, j'ai toujours dit que la fin dernière de l'homme était la vision béatifique.

5°. La religion est soumise à la loi de la race et doit lui être adaptée.

6°. La source première et la règle suprême de tout l'ordre juridique est l'instinct racial.

7°. Il n'existe que le Kosmos, ou l'Univers, être vivant ; toutes les choses, y compris l'homme, ne sont que des formes diverses, s'amplifiant au cours des âges, de l'universel vivant.

*Réponse* : la thèse exposée ci-dessus n'implique nullement ces assertions ; la source première du droit est à chercher dans la raison (spécifiquement identique en tout homme et diversement participée), et la religion assume en les dépassant toutes les exigences de la raison naturelle ; quant à la proposition 7, qui est panthéiste, elle est immédiatement invalidée par ma profession de foi catholique, qui affirme l'existence d'un Dieu transcendant et créateur de toute chose.

Voilà pourquoi j'affirme que mon racisme n'est pas intrinsèquement criminel et ne contredit en rien la doctrine chrétienne.

#### ◆ UN ARTICLE D'OTTO STRASSER

Je souligne d'ailleurs que pour de nombreux nationaux-socialistes dits « historiques », l'idée raciste décou-

lait de celle d'un Dieu créateur. En 1933, ainsi, Otto Strasser écrivit :

Cette idée [de peuple] prend son origine dans la pensée que chaque peuple est un organisme créé par Dieu et pourvu de caractéristiques physiques, spirituelles et morales très déterminées. Elle considère comme la tâche de chaque peuple de développer ces qualités le plus possible et d'accomplir par là « la volonté de Dieu »\*.

Ceux qui partageaient ses vues ne croyaient guère à la « pureté raciale » des peuples européens et à un prétendu déterminisme biologique absolu. L'auteur poursuivait :

[...] un peuple se présente comme un mélange de différentes races, semblable à l'enfant qui réunit les éléments paternels et maternels dans une certaine proportion.

A ces influences biologiques s'ajoutent les influences géopolitiques du sol, du climat, de la nourriture, et enfin, les répercussions historiques de la rencontre avec d'autres peuples, de l'assimilation intérieure, de la maturation, etc.

Un peuple se compose donc de trois éléments de la *race*, du *sol* et de l'*histoire* [...].

Cela veut dire, pour l'Europe [...], que les peuples de l'Europe se composent des mêmes éléments raciaux (le savant bien connu Günther distingue 4 [ou] 5 races en Europe !), éléments qui apparaissent évidemment dans des mélanges différents. Cette uniformité de la base raciale nous permet de considérer les peuples de l'Europe comme une famille de peuples où les enfants-peuples représentent un mélange chaque fois différent des parents-races. A cette différence du mélange racial s'ajoute la différence du sol et enfin l'influence de l'Histoire qui ont modifié encore le visage des différents peuples occidentaux.

\* Voy. O. Strasser, « L'Allemagne est-elle un danger ou un espoir pour l'Europe ? », publié dans *Esprit*, 1<sup>er</sup> février 1934, p. 765.

Le résultat est cette énorme différence des peuples de l'Europe qui sont tous soumis, en raison de leur parenté raciale, au même rythme du cycle culturel occidental, à la même loi de famille.

Les notions de race et de peuple étant ainsi dégagées, la nation s'avère comme un degré supérieur de la conscience qu'un peuple prend de soi-même. Un peuple, conscient de sa qualité raciale, devient nation ; et cet état de nation représente un état de maturité [*Ibid.*, pp. 765-6.].

Cette vision de la race, du peuple et de la nation se révèle en parfaite conformité avec la doctrine catholique. L'Histoire ne connaît pas le conditionnel, mais je pense sincèrement que si, au sein du III<sup>e</sup> Reich, il n'y avait pas eu quelques excités antichrétiens pour déifier la race *via* le matérialisme biologique (des excités que Hitler désapprouvait au moins intérieurement) et si le « racisme » était resté dans les limites exposées ci-dessus, jamais *Mit brennender Sorge* n'aurait été écrite...

Vous comprendrez donc pourquoi je puis, sans aucune contradiction, me définir en même temps catholique et national-socialiste.

Catalogue de nos publications disponible sur :

<http://vho-france.webs.com>

ou à l'adresse suivante :

**M. Urbain CAIRAT**  
**C.P. 1528**  
**CH-1820 Montreux**